49e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 17 28 AVRIL 1932

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Les témoins de la foi aux pontons de Rochefort pendant la Révolution. — Un lent et long martyre — II. Comment mourut Talleyrand. — Témoignages contradictoires. — III. Gandhi : sa vie ; — IV. Sa doctrine religieuse et sa politique. — V. La mort du P. Grisar. — Ce qu'il faut penser de son œuvre monumentale sur Luther.

I

« Lorsqu'on visite, dans les archives départementales de France, le fonds de la Révolution, on est étonné de la masse de papiers conservés encore. Une sorte de terreur secrète les a préservés des regards indiscrets et des mains trop lestes. Longtemps, les historiens se sont abstenus d'étudier ces dossiers, où est enfermée l'aventure la plus tragique de notre pays. Michelet l'a fait en poète, Thiers en avocat. Puis on a attendu ; et Taine a brossé, en philosophe qui a des systèmes et des couleurs, une grande fresque des origines de la France contemporaine. Les analyses indispensables ne sont venues qu'après. Mais depuis soixante ans, la mode est prise en province : on regarde en face la catastrophe d'où est sortie la France moderne. »

C'est par ces lignes que le P. Paul Dudon commence, dans les *Etudes* du 5 mars 1932, un bel article intitulé : *Témoins de la foi. Ceux des pontons de Rochefort.* Ces témoins-là sont nôtres ! Nous pouvons en parler avec fierté : ce sont les héros du clergé de la vieille France. *L'Ami du Clergé* se doit à lui-même et à ses lecteurs de recueillir tout ce qui est à leur gloire. Nous suivrons donc pas à pas le P. Dudon dans sa visite d'historien aux pontons de Rochefort.

La Révolution est tout un monde. Comme on l'a dit, c'est une époque. « Les impies prennent (là) des leçons de destruction, — c'est le cas des bolchévistes en ce moment, — les hommes de foi, des leçons d'invincible espérance ».

L'Eglise nous encourage à scruter ces archives déjà vétustes. Elle accueille avec honneur les procès canoniques dont elle nous fournissent les éléments. « Tour à tour, elle a élevé sur les autels les Carmélites de Compiègne, les Ursulines de Valenciennes, les Sœurs de la Charité d'Arras [1], les Moniales d'Orange, les prêtres et les évêques massacrés aux Carmes. Le jour viendra des martyrs des pontons. »

[1] Le texte du P. Dudon dit, par une légère erreur : « les Ursulines d'Arras, les Sœurs de la Charité de Valenciennes. »

Le procès est en marche. On sait qu'il y en a d'autres, notamment celui des martyrs de Lyon. Nous ne nous lasserons pas de revenir à ces années tragiques, pour y prendre des leçons de force et de foi.

Nous sommes en l'an II, c'est-à-dire en 1793. Un courant d'impiété déferle sur la France déchirée par les factions. La Constituante avait établi pour le clergé une camisole de force, appelée la « Constitution civile ». Mais le clergé avait refusé de la revêtir, une minorité seulement avait subi le joug. Les études les plus récentes permettent d'affirmer que cette minorité ne dépassait peut-être pas 30 à 40 % des prêtres français. Les autres étaient devenus « réfractaires ». On les traitait en suspects ; dans les temps de crise, c'était toujours à eux que l'on s'en prenait, et toute avance de l'esprit révolutionnaire se traduisait régulièrement par un redoublement d'anticléricalisme au sein des partis dominants. Les légistes que la Révolution avait portés au premier rang et que le principe des mandats non impératifs, voté le 8 juillet 1789 [1], transformait en souverains à peu près absolus, pouvaient donner libre cours à leur séculaire rancune contre les clercs.

Sous la Législative, un décret du 27 mai 1792 avait frappé de la déportation tout prêtre réfractaire qui serait l'objet d'une dénonciation faite par vingt électeurs. Après le 10 août, les mesures persécutrices s'étaient aggravées. Un décret du 26 août avait sommé tous les ecclésiastiques insermentés de prendre dans les quinze jours leurs passeports pour l'étranger, sous peine de déportation à la Guyane. Le même décret permettait de déporter également tous les ecclésiastiques non assujettis au serment, lorsque « par quelques actes extérieurs » ils auront occasionné des troubles, ou lorsque leur éloignement sera réclamé « par six citoyens domiciliés dans le même arrondissement. »

Les massacres de Septembre, que nous avons racontés ici-même d'après G. Lenôtre [2], furent l'une des conséquences de cette poussée de haine consécutive à la chute de la monarchie. Ces massacres eurent leur contre-coup en province, no-

[1] Voir l'*Ami* du 21 avril.
[2] Voir *Ami* du 24 décembre 1931.

tamment à Meaux, Versailles, Alençon, Honfleur, Charleville, Reims, etc.

Mais si le clergé avait déjà subi tant de mauvais traitements avant l'ère de la Convention, il était inévitable que l'avènement des farouches Montagnards lui apportât un surcroît de haine et de cruauté. C'est ainsi que nous arrivons à l'an II, qui s'ouvre le 21 septembre 1793.

Les Jacobins sont maîtres, ils se hâtent d'accomplir leur œuvre de destruction. Ils installent le régime de la Terreur, qui commence avec la loi des suspects, du 17 septembre 1793. Au premier rang de ces suspects que va poursuivre le Tribunal Révolutionnaire (qui sert d'instrument aux deux Comités dictatoriaux : le Comité de Salut public et le Comité de Sûreté générale) se trouvent les prêtres insermentés. C'est contre eux, tout autant que contre les nobles, que le régime va s'acharner. Le calendrier républicain, proposé par Rome et institué le 5 octobre 1793, a principalement pour but d'effacer le souvenir des saints et des anciennes fêtes chrétiennes. La fête de la Raison, créée sur l'initiative d'Hébert et de Chaumette, le 10 novembre, est une tentative audacieuse contre Dieu, un acte d'acharnement contre l'idée même de divinité. Comme disait Chaumette, après avoir installé la déesse Raison à Notre-Dame : « Le peuple ne veut plus de prêtres, il ne faut plus d'autres dieux que ceux de la nature. »

Non contente de vouloir arracher le peuple de France à sa foi traditionnelle, la Convention s'efforce d'ouvrir les voies aux apostasies sacerdotales. Chaque prêtre qui défroque ou renonce à son ministère apparaît comme une victoire sur le fanatisme. Ces hommes d'une infâme vulgarité ne craignent pas de s'attaquer à ce qu'ils considèrent comme le point vulnérable entre tous. Comme jadis Luther l'avait fait, ils ouvrent à tous ceux qui hésitent, qui tremblent ou qu'une vocation mal affermie fait chanceler dans leur foi, le grossier appât de la chair ; ils prodiguent les faveurs civiques et légales aux prêtres qui se marient. Cette politique a commencé même avant la Terreur. Dès le 19 juillet 1793, un décret frappe de déportation les évêques (constitutionnels, naturellement) qui oseraient s'opposer au mariage des prêtres. Un second décret du 12 août stipule que tout prêtre déplacé pour cause de mariage sera maintenu. Le 17 septembre, on vote une disposition qui assure son traitement au prêtre marié que sa propre paroisse aura refusé d'agréer. Les insermentés eux-mêmes, s'ils se marient, seront soustraits à la déportation, par la loi du 15 novembre. « Mieux encore, la Convention organisera de solennelles séances en l'honneur des prêtres et des évêques qui viendront présenter leurs femmes ou livrer leurs lettres de prêtrise. » Les déclarations cyniques de Gobel et de Sieyès sont restées fameuses.

Et tout ce que l'Assemblée décrète est aussitôt transporté dans les départements par les « représentants en mission, » sorte de proconsuls dont l'acharnement dépasse parfois tout ce que l'on peut imaginer. Gouly dans l'Ain, Albitte dans la Savoie, se distinguent entre tous pour ce qu'on pourrait appeler la « fureur matrimoniale, » c'est-à-dire la rage de donner, d'imposer des femmes aux prêtres. Mais Isabeau à Bordeaux, Dumont dans la Somme, Carrier à Nantes, Fouché à Lyon, Mallarmé dans la Moselle, Monestier dans le Massif Central, ne montrent pas moins de haine antireligieuse. On pourrait même dire qu'ils traitent avec une sorte de basse impartialité les assermentés et les réfractaires ; il suffit d'avoir été prêtre, pour être suspect. Il y a pourtant parmi eux des prêtres et tout le monde sait que Fouché avait été oratorien.

Dans ce débordement formidable de passions antireligieuses, conséquences d'un siècle de « philosophie des lumières, » le clergé est emporté, entraîné, roulé, cahoté, submergé. On pourchasse les prêtres comme des bêtes fauves, on les jette en prison, on les achemine vers les ports de Bordeaux et de Rochefort, d'où ils doivent partir pour la Guyane [1].

Le 25 novembre 1793, on aperçoit un premier convoi de prêtres déportables, qui quitte Moulins. Il y a parmi eux des séculiers et des réguliers. Quatre jours plus tard, un second convoi prend le même chemin : vingt-sept dans le premier, vingt-quatre dans le second. Les deux groupes se rejoignent à Angoulême. La route a été dure. A Limoges, qui se distingue déjà par son anticléricalisme, l'accueil fut atroce. On avait inséré de force les captifs dans une sorte de procession sacrilège :

> « Sur la place de la Cathédrale, un cortège s'avance, sous les déguisements les plus divers, robes de pénitents et de moines alternant avec des toges d'avocats et des chapes de prêtres. Viennent, chargés de parchemins et de chasubles, un âne et un bouc. Entre les deux, un évêque bénit. Deux porcs, l'un costumé en prince et coiffé d'une couronne royale, l'autre vêtu en pape et coiffé de la tiare. Un cercueil couvert d'un immense drap mortuaire, constellé des grands mots du jour (royalisme, féodalité, fanatisme), est porté par quatre sans-culottes. Les pleureurs marchent derrière, gémissant des *requiescant in pace*, sanglotant, déchirant leur habit de deuil. La déesse Raison ferme la marche au bras du Président de la Société populaire ; la fine fleur des citoyens et des citoyennes de Limoges l'accompagne. De la Cathédrale, la procession burlesque s'achemine par le faubourg Saint-Martial jusqu'à la place de la Fraternité. Là, une guillotine est dressée. Jean Rempnoux, un jeune diacre, est exécuté, pour apprendre aux assistants la juste crainte de la République. Et les flammes d'un feu de joie dévorent les parchemins et les ornements sacrés portés par les animaux et les sans-culottes, tandis que la foule applaudit et chante. »

Tout ce cérémonial nous est décrit par le *Journal du Département de la Haute-Vienne*, du 12 décembre 93. La cérémonie s'était déroulée le 5. Un convoi venu de Tulle y assistait, et tout porte

[1] Le chanoine Lelièvre a commencé d'écrire l'histoire du groupe de Bordeaux, il achèvera de nous la donner, nous l'espérons bien. Ne nous occupons que du groupe de Rochefort.

à croire que le premier des deux convois venus du Bourbonnais, arrivé à Limoges le 1er décembre, avait été gardé pour la circonstance. Les récits qui émanent de deux survivants des pontons rapportent le fait sans le dater, et on peut admettre qu'ils furent associés aux prêtres de Tulle. De là, ils poursuivirent leur route sinistre vers Rochefort.

Le 25 février 1794, un convoi de 40 prêtres est formé à Limoges même. Comme leurs confrères de l'Allier, ils connaissent tour à tour la compassion et les outrages. A Jarnac, des femmes en pleurs et des paysans attendris les comblent de bonnes paroles et d'offrandes généreuses. A Cognac on les couvre de huées ; le commandant des gardes leur adresse ce compliment de bienvenue : « Si vous étiez des animaux, on pourrait avoir quelque pitié de vous ; étant des monstres, vous ne méritez aucune compassion. »

En mars, six convois successifs amènent, en vingt jours de marche, les déportés de Normandie à Rochefort. Dans le même temps, les Comtois, les Berrichons, les Poitevins, une autre troupe de Limoges viennent grossir les effectifs des proscrits. Le chasse-marée *Le Patriote* amène par mer 17 détenus de Vannes. Les prisons de Saintes envoient onze prêtres détenus, par gabarres. Des Périgourdins, huit ecclésiastiques d'Alençon, puis un gros lot de 119 de Verdun, 45 de la Moselle, 25 de l'Allier, quelques autres de la Creuse et de la Haute-Vienne achèvent de gonfler cette armée de condamnés dont le seul crime est la fidélité à leur sainte et sublime vocation

Suivons ces admirables confesseurs de la foi. Comme les premiers chrétiens avaient le culte des martyrs, il nous convient de vénérer nos ancêtres du sacerdoce, de nous attendrir sur leurs souffrances, de recueillir leurs précieux exemples. Puissions-nous, s'il le faut pour le salut des âmes, vibrer de leur saint enthousiasme au chemin du Calvaire et imiter leur merveilleux courage !

Tous ces prêtres sont destinés aux horreurs de la déportation à la Guyane, autant dire au bagne. Mais les vaisseaux destinés à les transporter ne sont pas prêts. Les ordres de Paris sont du reste vagues et flottants. Le bagne de Rochefort est bondé de forçats. On entassera donc, comme un vil bétail, les 800 prêtres dans des locaux de fortune, à l'ancien couvent des Capucins, à l'ancienne poudrière Saint-Maurice, au bateau-hôpital le *Bonhomme-Richard*, sur le vaisseau de ligne le *Borée*, sur le bateau de commerce la *Nourrice*, armé en flûte [1].

Sur terre ou à bord, le logis est médiocre, la pitance détestable. Les prêtres couchent sur le carreau, comme ils peuvent. Ceux qui sont sur le bateau sont plus à plaindre. Ils sont constamment en contact avec les matelots, gens grossiers qui mettent leur plaisir à vociférer aux oreilles de ces infortunés tout ce que leur répertoire contient de plus sale et de plus ignoble. Tout de même, ces prêtres ont pu, avec mille précautions, conserver l'un une Bible, l'autre un Ordinaire de la messe. Ils s'organisent par petits groupes, se mettent en union avec tous les prêtres catholiques qui célèbrent la messe, le matin, récitent ensemble les prières du saint sacrifice, en priant pour leur malheureux pays.

Enfin les navires qui doivent partir pour la Guyane sont prêts. Le 11 avril 1794, les détenus du *Borée*, de la *Nourrice*, de la prison Saint-Maurice et des Capucins sont pilotés jusqu'au *Deux-Associés*, avec quelques prêtres du *Bonhomme-Richard* ; les autres seront embarqués, en juin, sur le *Washington*.

Le *Deux Associés* est armé en flûte. C'est un trois-mâts de 500 tonneaux ; il emportera 450 captifs ; le 22 avril, il part pour l'île d'Aix. Le *Washington* est un peu moins considérable, il n'aura que 200 détenus ; le 10 juin, il descend la Charente et va s'ancrer à une lieue du *Deux-Associés*, entre l'île d'Aix et l'île d'Oléron.

Les deux commandants de ces vaisseaux, Laly et Gibert, sont jeunes. Leur avancement a été le fruit de leur sans-culottisme. Ils sont gonflés de leur importance et fiers de leurs galons. Ils jouent aux petits tyrans. Ils jurent, menacent, injurient, châtient, à tort et à travers et pour se donner de l'importance. Naturellement, l'équipage, officiers et matelots, les imitent. Emprisonnés en si belle compagnie, les prêtres doivent s'attendre aux pires humiliations, aux crucifiements les plus cruels.

Il nous reste, pour connaître leurs peines, plus d'un récit, qu'il convient d'assimiler aux admirables « Passions » de nos martyrs des premiers siècles. Les plus importants de ces récits sont la *Lettre* du chanoine Perret, de Mâcon ; la *Relation* du chanoine Labiche de Reignefort, de Limoges ; le *Journal* de Jean Michel, clerc de Nancy; le *Récit* de Marie-Philippe Bottin, curé de Lagny ; le *Récit* de Jacques Maugras, curé de Saulxures (Haute-Marne); le *Martyre des prêtres deportés* de Pierre-Joseph Rousseau, prêtre du diocèse d'Amiens, etc., etc. D'autre part, le chanoine Lemonnier a recueilli avec un soin jaloux tous les documents officiels sur *La Déportation ecclésiastique à Rochefort* (1916). Nous sommes donc fort bien renseignés sur la vie et les souffrances de nos confrères au bagne rochefortais.

Notons d'abord que tout le long de leur route, les déportés avaient été l'objet de perquisitions et qu'on leur avait dérobé déjà quantité de menus objets leur appartenant. Mais les « voleurs » des *Deux-Associés* et *Washington* se montrèrent plus rapaces que ceux de Rochefort eux-mêmes. En arrivant sur les navires, tous les prêtres ont été fouillés, déshabillés jusqu'à l'indécence, leurs bagages scrutés à fond. Un inventaire de ces fouilles existe aux archives. Le Trésor reçut 129.393 livres, 5 sols, 18 deniers, qui vaudraient peut-être un million de notre monnaie papier et même plus. On peut bien penser toutefois que le Trésor ne reçut pas tout ce qui fut enlevé aux proscrits et que

[1] On appelle ainsi un bâtiment de guerre réservé au transport du matériel.

les « fouilleurs » ne s'oublièrent pas eux-mêmes. Et l'on ne se contentera pas d'une fouille initiale, il sera procédé fréquemment à la même opération. Ainsi, peu à peu, les prêtres des pontons seront réduits à un dénûment indescriptible et ils pourront répéter les mots de S. Paul : *Tanquam nihil habentes et omnia possidentes.*

D'autre part, les détenus sont soumis à un règlement extrêmement dur, où il n'est question que de mise aux fers et de fusillement. Pour faire un exemple, le commandant du *Deux-Associés*, Laly, cite à comparaître en Conseil de guerre présidé par lui un chanoine de Limoges, Antoine Roulhac, accusé de conspiration. Tout le monde est sur le pont. L'accusé nie formellement les propos qu'on lui prête. N'importe : il est condamné. L'équipage et les déportés assistent à la proclamation de la sentence, suivie de l'exécution immédiate :

« Le nommé Roulhac, chanoine de Limoges, est convaincu d'avoir tenu les propos suivants : « Si les matelots n'étaient que cent, on pourrait se rendre maître d'eux fort aisément. »

— Il est faux que j'aie tenu ces propos, interrompt l'accusé.

— En conséquence, poursuit le greffier, Roulhac est condamné à être fusillé à l'instant. »

Antoine Roulhac qui n'a que 33 ans à peine, se met à pleurer, puis se jette à genoux, demande pardon à Dieu, offre sa vie. On l'entraîne au pied du mât de misaine. Ses yeux cherchent un confesseur. Le P. Imbert, levant les mains, lui donne une dernière absolution, tandis que le jeune prêtre murmure : « Pardonnez, Seigneur, à ceux qui me font mourir injustement. » Est-ce que cela n'est pas sublime ?... Au commandement de Laly, les fusiliers tirent, la victime tombe, tandis que matelots et officiers hurlent : « Vive la République ! »

Mais le sort du chanoine Roulhac était plutôt enviable. Ceux qui restaient étaient condamnés à pourrir tout vivants sur les pontons. Leur cachot flottant était étroit, obscur, infect. On leur avait réservé, sur le *Deux-Associés*, la moitié de l'entrepont, soit un espace de 36 pieds carrés et de 5 pieds de haut. Chacun des occupants (ils sont 450) a donc environ 1 m 40 en longueur et 25 centimètres en largeur. Impossible de s'étendre la nuit. Pour couche, le plancher nu. Pour atmosphère, un air rapidement irrespirable ! Il n'existait dans ce taudis aucune ouverture d'aération, aucune lumière. L'odeur des baquets de nécessité infectait tout. Il fallait rester là de 8 heures du soir à 8 heures du matin. Les verrous étaient tirés et les sentinelles en armes ; quatre canons étaient braqués comme une perpétuelle menace.

Le matin, sous prétexte d'assainir l'atmosphère, on plongeait dans un baril de goudron des boulets rouges. Ce système avait pour résultat de remplir l'entrepont d'une âcre fumée. L'opération durait une heure. Les malheureux prisonniers toussaient à rendre l'âme, quelques-uns vomissaient du sang.

Quand ils étaient trempés de sueur, on ouvrait les portes. Parfois, sur le pont, une bise glaciale les attendait ou la pluie les saisissait. Ils étaient transis de froid.

La nourriture était ce que l'on devine : de mauvaise viande, des déchets de ce qui avait été servi à l'équipage, de la morue pourrie ou coriace, du pain moisi ou du biscuit où grouillaient les vers ; pour boisson, le fond des tonneaux avec la lie. Au repas du soir, invariablement, des fèves de marais, bouillies à l'eau, mal cuites, et dont « chacune donnait asile à toute une famille de charançons ». Au début l'estomac se révoltait, rejetait tout à la mer ; peu à peu, sous l'aiguillon de la faim, on s'empressait à cette nourriture grossière et rebutante.

Un couteau pour le groupe de dix, rangé autour d'une gamelle, une cuillère pour chacun, un gobelet de fer-blanc, lequel servait à manger la soupe et les fèves, à boire, comme aussi à faire la barbe et à laver le linge ! On prenait les repas sur le pont, par tous les temps, debout, et dans une presse incroyable. Le roulis aidant, « il y avait dix à parier contre un, note Labiche de Reignefort, que la nourriture et la boisson se répandraient sur les habits. » Le maigre repas était expédié en vitesse, souvent abrégé même, sous prétexte d'exercice à faire sur le pont. Beaucoup des détenus souffraient d'une faim dévorante. Marins et soldats avaient la défense formelle de leur donner quoi que ce soit en dehors de la ration réglementaire. Il était même d'usage de jeter aux pourceaux nourris à bord ce que l'on refusait aux prêtres, et on avait la gentillesse de leur dire qu'ils ne valaient pas ces animaux.

Ajoutez à ces privations de sommeil et de nourriture les travaux forcés : nettoyage du pont, de l'entrepont, service des baquets de nuit, concours apporté aux marins soit pour tirer au cabestan, soit pour les corvées de vivres et d'eau potable. Les corvées, d'abord demandées avec politesse, furent vite imposées avec brutalité et sous menaces des fers. Il fallait par ailleurs vaquer à son pauvre ménage, laver le linge usé, raccommoder les habits en loques, soigner ses plaies, combattre l'envahissement de l'infâme vermine et des poux. Une grande partie de la journée, note Labiche de Reignefort, se passait « à ce noble exercice ».

Si les déportés avaient plaisir à monter sur le pont, à y retrouver l'air et la lumière, ce plaisir était chèrement acheté par le contact avec les matelots ou par les intempéries. Parlant des marins, l'abbé Maugras écrit : « J'ai peine à croire que l'enfer puisse vomir contre Dieu et les saints autant de blasphèmes. »

Tout ce qui vient d'être dit doit s'appliquer aux détenus du *Washington* qui, pour être moins nombreux, n'étaient ni moins entassés, ni mieux nourris, ni davantage épargnés par la vermine ou les grossiers propos. On allait jusqu'à prétendre leur interdire la prière. Cependant, il fut convenu entre les prisonniers, rapporte Soudais, « que la crainte de la mort ne devait pas les em-

pêcher de dire le *Benedicite* et les *Grâces* et de faire le signe de la croix avant les repas. » Cette audace unanime en imposa malgré tout ; le capitaine et l'équipage laissèrent faire, et ce fut une des rares victoires de la dure captivité. Les relations des détenus du *Washington* laissent entendre que les prêtres fidèles eurent beaucoup de chagrin à subir le contact avec des prêtres jureurs, devenus les compagnons de leur infortune, sans devenir participants à leur foi. Seules, les rétractations des meilleurs mirent un baume sur cette plaie délicate et profonde.

A la dureté de cette existence, il convient de joindre encore les châtiments disciplinaires, notamment celui des fers à fond de cale, encourus avec une incroyable facilité, selon l'humeur des geôliers inhumains.

Et nous n'avons rien dit encore des souffrances morales et, pour ainsi dire, intellectuelles :

« Pas un livre que ces hommes instruits pussent lire, pas une image pieuse pour relever la dévotion de ces hommes du sanctuaire, pas une nouvelle de France, pour ces Français jetés au bord de l'Océan, tandis que des scélérats étaient en train de saccager leur patrie. Réduits à la vie la plus animale et la plus morne, ne sachant même plus le quantième du mois ni à quel jour on en était de la semaine, vivant sous le joug de marins qui n'avaient plus rien d'humain, environnés de confrères qui succombaient par centaines sous le faix de la maladie et de la douleur, ils auraient tous perdu la raison avec la vie si la Providence n'avait ménagé à leur infortune des consolations inespérées. »

Quelles étaient donc ces consolations ? Celles qui encourageaient jadis les confesseurs chrétiens dans les prisons romaines, ouvertes sur l'amphithéâtre aux jeux mortels ! Sur le *Deux-Associés*, un prêtre, Philippe Papon, garda longtemps le Saint-Sacrement. Tant qu'il fut possible de partager les hosties, de nombreux mourants reçurent la communion en viatique. Labiche de Reignefort put conserver jusqu'au bout un Nouveau Testament, une croix garnie de reliques, une boîte d'étain où il tenait cachées, sous des poudres de senteur, les Saintes Huiles.

Sur le *Washington*, une *Imitation de Jésus-Christ* échappa à toutes les fouilles. Le lieutenant, prenant plaisir à déchirer les bréviaires et à lancer les feuillets lacérés aux déportés, ceux-ci les saisissaient au vol et peu à peu s'en firent un recueil assez complet. D'autres, avec du papier et de l'encre pris on ne sait où, réussirent à se reconstituer le Psautier. On fit de même un Office de la Sainte Vierge. On apprenait par cœur les prières, pour les dire en union avec celui qui tenait le livre. Et tout cela aidait à supporter la lourde croix !

Au surplus, parmi ces hommes dont beaucoup en venaient, à force de souffrances, à être comme frappés d'hébétude, il se trouva toujours des âmes mieux trempées qui se firent un devoir de secourir et d'encourager leurs confrères. La *Relation* de Labiche nomme plusieurs de ces prêtres modèles, dont les noms sont à conserver. Le sulpicien Claude Jouffret de Bonnefont, le dominicain Jean-Georges Thomas se faisaient remarquer par leur tendre dévotion à la Vierge. Dans le tumulte des blasphèmes et des impiétés des matelots, le carme Jean Brulart ne parlait que de Dieu et du ciel, avec une ardeur digne de sainte Thérèse. Le chanoine limousin Laborderie et le vicaire général de Limoges Raymond Petiniaud de Journac vaquaient à de longues prières, comme s'ils avaient joui de la parfaite solitude. Le prévôt de la collégiale de St-Martial, Jean Faultre, recherchait la société de ceux qui lui parlaient de Dieu ; un chanoine de Bourges, Pierre Le Groing de la Romagère, qui devait être évêque de St-Brieuc et dont la famille était originaire des environs de Montluçon, se tenait debout, sur le pont du *Deux-Associés*, perdu parmi les cordages, les yeux fixés sur la mer, l'esprit abîmé dans la contemplation des vérités éternelles. Le capucin François avait une telle habitude de l'oraison que Dieu permit qu'il expirât dans ce saint exercice : le 10 août 1794, on le trouva mort, à genoux, les mains jointes, les yeux au ciel !

D'autres donnaient l'exemple d'une admirable fidélité aux observances de leur vie religieuse ou sacerdotale. Les capucins Bourdon et Loir, le bénédictin Lebrun, l'ancien jésuite Antoine Raymond, le cordelier Savourel, le trappiste Charles, le frère Mopinot des Ecoles chrétiennes vivaient sur les pontons comme au cloître.

D'autres manifestaient leur esprit de foi et leur courage à l'égard des matelots. Le carme Jean-Baptiste Duverneuil « ignorait absolument, dit Labiche de Reignefort, les timides ménagements du respect humain ; il n'y avait ni menaces ni dangers qui pussent lui lier la langue et l'empêcher de reprendre avec force les blasphémateurs ». Pierre Larnaudie de Puyredon, doyen du chapitre de St-Yrieix, était de la même trempe. Son énergie parut redoubler à ses derniers moments. « Avec un accent et un ton de voix qui parurent surnaturels dans un moribond, il fit à ses confrères, — et au capitaine Laly lui-même que la curiosité avait attiré, — un discours plein de force et de magnanimité chrétienne qui électrisa toutes les âmes. » Le vicaire général de La Rochelle, Jean-Baptiste Souzy, était un homme instruit, éloquent, désintéressé, nourri de l'Ecriture et des Pères. Le chartreux dom Béguinot réunissait en lui les plus belles vertus chrétiennes. Ses compagnons le comparaient au saint mendiant d'Amettes et le surnommaient Benoît Labre. Il ne savait parler que des choses divines. Il avait su garder ses instruments de pénitence et ses reliques. Jamais on ne se lassait de l'entendre parler de Dieu. Il avait une grâce particulière pour encourager et consoler les mourants. Songeant à tous les prêtres déjà ensevelis à l'île d'Aix toute proche, il aimait à la contempler et à l'appeler « l'Ile des saints ».

En face de la mort, ces héroïques confesseurs de la foi donnaient l'exemple du courage le plus tranquille et le plus surnaturel. François Doudinot de Laboissière, se sentant mortellement atteint du typhus, se confessa, et comme son confesseur lui

parlait de guérison : « De quoi me parlez-vous ? reprit-il vivement, croyez-vous que je tienne à la vie ? Ah ! parlez-moi de la vie future et de la possession de Dieu ! » François Moyaudon, ancien vicaire général de St Brieuc, ne songeait à l'opulence dont il avait joui autrefois que pour bénir à tout propos la Providence des privations journalières qui se faisaient sentir sur le *Deux-Associés*. Le chanoine Pierre Vernois de Montjournel, d'Autun, dévoré vivant par les poux, ne perdit jamais sa douce patience en cette horrible épreuve. Le sulpicien Dubignon dit un jour : « Nous sommes les plus malheureux des hommes et les plus heureux des chrétiens ! » Ce mot devint le mot d'ordre des proscrits. Ils le répétaient à l'envi pour se donner du courage.

On lit dans l'*Hymne des Vêpres* des Martyrs :

Non murmur resonat, non querimonia
Sed corde impavido mens bene conscia
Conservat patientiam.

L'abbé Rollet traduit cela dans son *Journal :*

Aucun murmure ne résonne, aucune plainte,
Mais le cœur intrépide, l'âme maîtresse de soi
Garde la patience !

Et l'abbé Maugras ajoute : « A voir la joie et la sérénité qui brillent sur le visage de la plupart, on eût dit qu'ils ne soupiraient qu'après le moment de faire à Dieu le sacrifice de leur vie. »

Comme il avait été question de faire partir les proscrits pour la Guyane, puis pour Madagascar, enfin pour l'Afrique équatoriale, les esprits déjà s'échauffaient parmi eux, et ils songeaient avec bonheur à aller évangéliser les sauvages. L'un d'eux, l'ex-jésuite Imbert, vicaire général de Moulins, avait même composé sur l'air de la *Marseillaise* une hymne de l'apostolat missionnaire dont ils murmuraient les paroles lorsqu'on chantait devant eux le chant officiel de Rouget de l'Isle [1].

En réalité, les jours passèrent sans que le rêve d'évangélisation pût se réaliser. Les déportés ne quittèrent pas les rives de la Charente.

Ce ne furent pas les fatigues de l'apostolat qui les décimèrent, ce furent les terribles maladies engendrées par l'inaction, la saleté, les privations : le scorbut, le typhus. A une portée de fusil des deux bateaux, étaient amarrées des chaloupes destinées à servir d'hôpitaux. Elles mesuraient 50 pieds de long et 14 de large dans leur milieu. Une chambrette y abritait, à une extrémité, deux matelots, un sergent et quatre soldats. Le reste était abandonné aux malades. Ils étaient entassés là, jusqu'à cinquante et soixante, sans lit, sans matelas, sans couverture, sans appui pour leur tête rongée de fièvre ! L'eau qui coulait du pont inondait tout. C'était le dernier degré du délaissement. On aperçoit ces pauvres prêtres, « couverts d'ulcères, rongés de poux et de vermine, dans l'ordure jusqu'au cou, quelquefois sans pain, sans eau douce, n'ayant qu'une faible ration de bouillon et une faible quantité de riz et quelques pruneaux sauvages [1]. » Leurs vêtements en loques pourrissaient sur eux. Ils n'étaient soignés que par deux jeunes officiers de santé, parfaitement ignorants de leur art et qui les regardaient à peine. L'unique secours était celui des infirmiers volontaires. Ceux-ci furent héroïques. Les ecclésiastiques de la plus haute naissance tinrent à donner l'exemple du dévouement aux confrères malades, et à payer de leur personne. Florent Dumontel de Cardaillac, ancien aumônier de Madame, René de Carbonnières, aumônier de Monsieur, Joseph du Pavillon, vicaire général de Saintes, les deux de la Romagère, Doudinot de la Boissière, se disputaient l'honneur de porter secours aux membres souffrants de Jésus-Christ, « les changeant, les lavant, vidant les baquets, raccommodant les haillons, » distribuant de leur mieux quelques remèdes, — julep, émétique, crème de tartre, — qui composaient toute la pharmacie de ces hôpitaux improvisés. « Nous étions, dit Maugras, jour et nuit au milieu des morts et des mourants, sans pouvoir leur procurer les secours nécessaires. Mais si cette impossibilité était un cruel supplice pour notre sensibilité, nous étions bien dédommagés en voyant la confiance, la résignation avec lesquelles ils supportaient leurs maux... J'en ai vu, après leur mort, dont le visage était si beau que nous ne pouvions cesser de les regarder [2]. »

Les deux chaloupes-hôpitaux furent rapidement insuffisantes. Les malades restèrent alors mélangés à leurs compagnons de captivité, aussi délaissés par les officiers, aussi dépourvus de secours officiels, aussi entourés de la charité de leurs confrères que les précédents. La mort fit de si cruels ravages qu'une dénonciation avertit le ministre de la Marine, on ne sait comment. Il ordonna une enquête. Les chirurgiens Baraud et Laforest, du *Sphinx* et de la *Nourrice*, se présentèrent au *Deux-Associés*. L'un d'eux s'approche de l'entrepont, essaie d'y pénétrer. Il recule d'horreur et s'écrie : « Si l'on mettait là quatre cents chiens, ils seraient tous crevés le lendemain ou ils seraient enragés ». Il fait un rapport. Il réclame la création d'une infirmerie à terre, si l'on veut garder l'équipage de la contagion. Son idée est adoptée. Justement le 9 thermidor a eu lieu, un souffle d'humanité traverse la France délivrée de Robespierre et de ses acolytes. Sur les bords de l'île Madame, au milieu des champs ensemencés, on dresse huit tentes de chacune trente lits. Au mois d'août, tous les détenus du *Deux-Associés* quittent leur geôle infecte. Les malades sont transportés à l'île Madame, les bien portants passent sur l'*Indien*. Ce fut une sérieuse amélioration. Les malades étaient couchés ; ils avaient de l'air et de l'espace. Convalescents, ils pouvaient se promener au bord de la mer, ramasser des pissenlits ou des coquillages, pour varier leur maigre ordinaire de chaque jour. Les sentinelles laissaient

[1] Les paroles de cette *Marseillaise* ont été publiées dans la *Semaine religieuse* de Moulins, du 10 avril 1932.

[1] *Relation* de Maugras, p. 239.
[2] *Ibid.*, p. 240.

faire. Les infirmiers avaient plus de large encore. Labiche de Reignefort a raconté la joie d'enfant qu'il éprouva à retrouver la terre, les arbres, les prairies, les oiseaux, les papillons

Malgré ces allègements, la mort faisait son œuvre dans ces organismes trop épuisés. Lorsque la mort d'un prêtre était annoncée, les matelots et les soldats de garde poussaient à pleins poumons le cri absurde : « Vive la République ! » comme si elle venait de remporter une victoire par la disparition d'un humble ministre des autels, et tous se précipitaient sur les misérables hardes du défunt, pour les piller !

Les funérailles étaient navrantes. Tant que les malades furent sur les navires, les cadavres furent transportés sur un canot ; les infirmiers prenaient dans leurs bras la chère dépouille du confrère qui venait de les quitter et, entrant dans l'eau jusqu'aux genoux, la portaient à terre. Le règlement voulait que tous les vêtements fussent enlevés. On déposait les corps complètement nus, les bras ramenés sur la poitrine en forme de croix, dans l'humble fosse creusée à la hâte. Personne parmi les soldats ni les marins ne prenait part à l'ensevelissement. On n'avait souci que d'empêcher les prières publiques sur ces tombes improvisées. Mais les infirmiers savaient par cœur les formules liturgiques ; les lèvres closes, il les récitaient intérieurement. En jetant les dernières pelletées de terre sur les pauvres corps de leurs amis, ils pouvaient dire : « A quand mon tour ? »

Parmi les 827 captifs du *Deux-Associés* et du *Washington*, il y eut 542 morts ! Sur ceux-là, 231 sont ensevelis à l'île d'Aix, 256 à l'île Madame. D'autres succomberont par la suite : 20 à Port de Barques, 4 à Saintes. On s'étonne qu'après tant de souffrances il ait pu rester 285 survivants !

Et l'on ne peut s'empêcher de conclure : Honte au régime de cruauté et d'injustice, honte à la tyrannie affreuse qui porte la responsabilité de tels crimes contre la religion et la simple humanité ! Mais gloire aux héros, gloire au clergé qui les posséda, gloire à la religion qui les enfanta, à la foi qui les nourrit, à la charité qui les illumina et fit d'eux les modèles de courage, de douceur et de patience que nous venons de voir !

Rien ne doit nous être plus cher dans nos Annales sacerdotales que ces pages de la souffrance si admirablement supportée pour Jésus-Christ, pour l'Eglise et pour le salut de la France !

II

Parmi les intentions qui s'imposaient aux prières et aux pieux suffrages de ces admirables confesseurs, il n'est pas douteux qu'il faille placer au premier rang la conversion des prêtres qui avaient fléchi dans la tourmente. De grands scandales avaient été donnés. On avait vu des évêques même infidèles à leur sublime fonction, et au premier rang le célèbre évêque d'Autun, Talleyrand, qui avait même consenti, avant de jeter le froc aux orties, à se faire le « père de l'épiscopat constitutionnel ».

On sait l'étonnante carrière de Talleyrand défroqué On le regarde assez communément comme le prince de la diplomatie moderne. Il en est en tout cas l'un des plus illustres représentants. Il avait promené, à travers le monde, pendant quarante ans, son intelligence aiguë et son dédain supérieur.

Il paraît qu'il demandait un jour à la comtesse de Kielmannseffe :

« Quelle opinion croyez-vous que la postérité aura de moi ?

— Que vous avez voulu être un homme autour de qui les opinions se seront toujours disputées.

— Oui, oui, c'est bien cela, c'est tout à fait cela. Je veux que pendant des siècles on continue à discuter sur ce que j'ai été, sur ce que j'ai pensé, sur ce que j'ai voulu. »

L'Eglise, qui eut beaucoup à se plaindre de lui pendant sa vie, est heureuse pourtant de penser que sa mort s'embellit d'un acte de foi et corrigea le passé par une formelle rétractation.

Que faut il penser de cette rétractation ? Fut-elle sincère ? Talleyrand, qui avait si mal vécu en évêque, est-il mort en chrétien ?

M. Jean d'Elbée examine la chose dans la *Revue Hebdomadaire* du 5 mars 1932. Il utilise pour cela les données de l'ouvrage très important et très complet que M. Lacour-Gayet vient de consacrer à Talleyrand [1].

M. d'Elbée note avant tout que si Talleyrand a désiré que la postérité discutât longtemps encore sur ses intentions et ses pensées, il a parfaitement réussi en ce qui concerne ses derniers moments. Les opinions les plus divergentes se sont fait jour au lendemain de sa disparition, et même avant, sur le sens de ce qu'il avait fait ou se préparait à faire.

Chateaubriand, qui devait lui survivre dix ans, a glissé dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe* quelques lignes fielleuses contre celui qui avait eu le tort de ne pas lui épargner ses traits d'esprit. Il se souvenait surtout que Talleyrand, apprenant que Chateaubriand se plaignait de sa surdité, avait dit de son petit air détaché : « Il se croit sourd, depuis qu'il n'entend plus parler de lui. » Il lui revalut cela, dans le genre macabre. « Monsieur de Talleyrand, écrivait-il quelque temps avant la mort du prince, en vieillissant, avait tourné à la tête de mort ; ses yeux étaient ternes, de sorte qu'on avait peine à y lire, ce qui le servait bien ; comme il avait reçu beaucoup de mépris, il en était imprégné, et il l'avait placé dans les deux coins de sa bouche. »

Et après la mort : « La foule a bayé à l'heure suprême de ce prince, aux trois quarts pourri... Il a signé de guerre lasse (ou peut-être n'a-t-il pas signé), quand la parole allait s'éteindre, le désaveu de sa première adhésion à l'Eglise constitution-

[1] G. Lacour-Gayet, *Talleyrand (1754-1838)*, Paris, Payot. Tome I : *1754-1799*, in-8 de 426 p. avec 8 grav. Tome II : *1799-1815*, in-8 de 495 p. avec 8 grav. Tome III : *1815-1838*, in-8 de 496 p. avec 11 grav. Chaque vol., 40 f. (Bibliothèque historique).

nelle, mais sans donner aucun signe de repentir, sans remplir les derniers devoirs du chrétien, sans rétracter les immoralités et les scandales de sa vie... La Mort le cherchait de la part de Dieu et elle l'a enfin trouvé. »

Chateaubriand ne fut pas le seul à émettre des doutes sur la valeur de la rétractation finale de Talleyrand « Après avoir roulé tout le monde, il a voulu finir par rouler le bon Dieu, » dit M. de Blancmesnil. Pozzo di Borgo annonça la nouvelle de la mort à Guizot dans les termes que voici : « Eh bien ! savez-vous, M. de Talleyrand a fait son entrée triomphale aux enfers. Il a été fort bien reçu. Satan lui a rendu de grands honneurs, tout en lui disant : « Prince, vous avez dépassé mes instructions. » Thiers était d'avis que « le prince de Talleyrand avait gâté toute sa vie par cette capucinade. »

Un fidèle de Charles X, le roi détrôné de juillet, lui rendait compte en ces termes de la visite de Louis-Philippe au prince mourant : « Le prince qui tient la place du roi de France s'est cru obligé d'assister à la mort fastueuse de ce grand comédien. » On cite enfin le mot, du reste peu vraisemblable, de Louis-Philippe murmurant, quand Talleyrand lui dit : « Sire, je souffre des tortures de damné... » — « Déjà !... »

Voilà pour la série défavorable. Mais l'histoire ne peut pas retenir des appréciations aussi empreintes de partialité ; des opinions dictées par la haine demandent à être révisées.

Ce qui est sûr, c'est que Talleyrand avait de fortes et profondes amitiés Son entourage et sa parenté le vénéraient littéralement. C'était le « grand » oncle, le « bon » oncle, toujours entouré d'un essaim de femmes exquises par la race et la beauté : ses nièces, la duchesse de Dino, la duchesse de Broglie, la « chère » Pauline de Périgord, « ange » qui fut l'instrument de sa conversion, la princesse de Poix, Sabine de Noailles ; ses amies, la princesse de Liéven, la duchesse de Sutherland, la marquise de Jumilhac, Mme Orloff, et d'autres avec lesquelles Sémonville avait, une fois, formé tout un ministère, dont la liste galante avait fait la joie de Paris.

Mais tout ce beau monde peut passer pour prévenu en faveur du prince. Voici donc un témoignage plus désintéressé. C'est le seul au fond qui doive ici être retenu. Nous voulons parler de Dupanloup, qui fut le suprême conseiller religieux du prince. Il n'avait aucun penchant personnel à la mission si délicate qui lui fut confiée. Il éprouvait aussi peu de sympathie que possible pour le « pénitent » qu'on lui proposait d'aborder. « Sollicité par l'entremise de sa pénitente, Pauline de Périgord, de rendre visite au prince déjà fort malade, sa répulsion pour l'homme était si grande qu'il recula devant ce qui était pourtant un devoir de son ministère. Il s'excusa, déclinant l'invitation. Et ce ne fut pas lui qui eut le beau rôle ! Ce fut le prince qui dominant sa contrariété et son humiliation devant ce refus, revint à la charge et renouvela l'invitation. Cette fois, le prêtre aurait commis une faute impardonnable en se récusant. Il le comprit. » Il vint donc à la demeure de Talleyrand. Il a laissé l'expression des sentiments qui se firent jour en lui, en cette occasion historique : « Je sortis, écrit-il, de l'hôtel Talleyrand, frappé de la grandeur en quelque sorte solennelle du maître. Je me représentais malgré moi cette tête si noble et si haute, ces traits expressifs et imposants, ce regard si pénétrant, si profond ; je me représentais surtout ce respect, ces soins, cette tendresse, je dirais presque ce culte de sa famille et de ses amis... Car, une chose que j'ignorais et qu'on ignore généralement, c'est que le prince de Talleyrand était vénéré et chéri de tout ce qui l'approchait. » Et il ajoute, parlant de la « conversion » qu'il était venu préparer : « Dès ce jour, je pensai qu'il n'y avait pas à désespérer de M. de Talleyrand, que la fin de sa vie pouvait être chrétienne. Préoccupation de zèle ou non, d'après tout l'ensemble de sa conversation, de ses idées, de ses sentiments et de mes observations, l'état de sa conscience me parut plus mûr que je ne l'avais pensé d'abord pour un retour sincère à la religion. »

Auprès de ce témoignage si important, il est curieux de noter l'impression d'un observateur aussi pénétrant et réaliste que Balzac. Evidemment le romancier ne se place pas au même point de vue que le confesseur ; il n'en est que plus intéressant d'avoir son sentiment. Invité à faire un séjour à Valençay, il s'adonna à sa passion dominante, celle de l'étude des « cas » humains soumis à son examen. « Il nous a tous observés et examinés de la manière la plus minutieuse, M. de Talleyrand surtout, » écrit la duchesse de Dino.

Il revint charmé de sa visite. Et il écrivait à Mme Hanska : « M. de Talleyrand est étonnant. Il a eu deux ou trois jets d'idées prodigieuses. » Il en tirera un portrait, aussi étonnant que son modèle, dans *Le Père Goriot*, qu'il terminera par ces mots : « ...Le prince auquel chacun lance sa pierre et *qui méprise assez l'humanité pour lui cracher au visage autant de serments qu'elle en demande*, a empêché le partage de la France au Congrès de Vienne. On lui doit des couronnes. On lui jette de la boue. »

Plus grave que Balzac, un doctrinaire, un philosophe, Royer-Collard, qui avait été témoin des derniers moments du prince, dit à son tour : « J'ai vu M. de Talleyrand malade, je l'ai vu mourant ; ce grand spectacle sera longtemps devant mes yeux M. de Talleyrand est mort chrétiennement, ayant satisfait à l'Eglise et reçu les sacrements. C'est le dernier cèdre du Liban, et c'est aussi le dernier type de ce savoir vivre qui était propre aux grands seigneurs gens d'esprit. »

Il reste pourtant, dans ce témoignage, une note équivoque. La fin de Talleyrand n'aurait elle été qu'un bel acte de politesse et de savoir-vivre, qui aurait été surtout ici un « savoir mourir » ?

Devant tous ces documents opposés et discordants, l'historien doit faire son choix. « Il faut lire dans M. Lacour-Gayet les pages sereines où il

retrace ces derniers jours où, seul avec Dieu, ce génie, un des plus compliqués et mêlés de l'histoire des hommes, dut rendre ses comptes ; car, malgré la boutade de Blancmesnil, on ne « roule » pas Dieu, pas même le prince de Talleyrand. »

L'abbé Dupanloup était revenu. Les conversations entre lui et le prince serraient de plus en plus près le but final. Pour y atteindre tout à fait, il fallait que le malade signât, pour Rome, une rétractation de ses erreurs et de ses fautes passées. Talleyrand y consentit. Il voulut même rédiger en personne cette rétractation. Moyennant quelques retouches, son texte fut approuvé par l'autorité ecclésiastique et lui fut rapporté par Dupanloup. « Lentement, écrit Lacour-Gayet, avec une attention soutenue, d'un air méditatif, le front appuyé sur la main, Talleyrand, assis au bord de son lit, lut le projet de déclaration qu'il avait rédigé et que l'archevêque avait revu. Quand il eut terminé : « Monsieur l'abbé, je suis très satisfait de ce papier. » Le prêtre, qui avait suivi cette lecture avec une sorte d'anxiété, crut que l'Eglise avait victoire gagnée, que le prince allait apposer sa signature, quand celui-ci, du ton le plus calme, mais du ton le plus ferme, ajouta ces simples mots : « Voulez-vous bien me laisser ce papier ? Je désire le lire encore une fois. » L'abbé Dupanloup ne put que s'incliner. »

C'était le mardi matin, 15 mai 1838. Le prince ne signa que le jeudi 17, à 6 heures du matin, et mourait le même jour à 3 h. 35 de l'après-midi.

Dans cet intervalle, quatre tentatives angoissées avaient été faites auprès de lui par son entourage, pour qu'il se hâtât de signer. Mais lui donnait toujours quelque raison pour ajourner placidement sa signature.

« Il désirait, a écrit Sainte-Beuve, retarder le plus possible, afin d'être bien sûr que cet instant serait le dernier de sa vie. » M. Lacour-Gayet estime que c'est faire injure à sa sincérité. Il y voit plutôt le résultat des habitudes de toute une vie : « Le *festina lente* avait été pour lui une règle dans sa carrière diplomatique. Il ne s'était jamais pressé et il était toujours arrivé à temps. »

Et l'on pourrait encore voir dans ce retard calculé un acte suprême de cet esprit de volonté et d'indépendance souveraine qui n'avait pas plié devant Napoléon lui-même.

Le jeudi 17 mai, à 5 heures du matin, dans la chambre du moribond, la duchesse de Dino lut à haute voix la rétractation en présence des cinq témoins désignés par l'archevêque de Paris : le duc de Poix, Saint-Aulaire, Barante, Royer-Collard, Molé. Puis le prince y mit sa grande signature, celle dont il ne se servait que pour les grands traités diplomatiques : Charles-Maurice, prince de Talleyrand.

Dans la journée, il se confessa, ce qu'il n'avait pas fait depuis janvier 1789, à l'occasion de sa consécration épiscopale. Il y avait 49 ans !

Pendant l'Extrême-Onction, il dit en tendant ses mains fermées : « N'oubliez pas, monsieur l'abbé, que je suis évêque ! »

Il était évêque pour l'éternité. Ce trait seul prouve que c'est avec toute sa présence d'esprit que le prince de Talleyrand accomplissait les derniers préparatifs de sa présentation au tribunal de Dieu !

III

Talleyrand, avec son âme complexe et travaillée de puissances opposées et ennemies, est bien un produit de notre civilisation occidentale, chrétienne d'origine, mais tourmentée, divisée par des forces contraires.

Avec le « Mahatma » Gandhi, nous entrons dans une civilisation entièrement différente. Le n° de janvier de l'*Union Missionnaire du Clergé de France* lui a consacré quelques pages très pénétrantes et d'une inspiration plutôt sympathique. A son tour, la *Civiltà cattolica*, des 6 et 20 février, nous parle de sa vie et de sa pensée religieuse, avec des réserves, semble-t-il, plus accentuées. Nous supposons que la plupart de nos confrères possèdent le bulletin de l'*Union Missionnaire* et nous analyserons les deux articles, très suggestifs, de la *Civiltà*.

Le nom complet du grand agitateur indien est Mohandas Karanchand Gandhi. Celui de Mahatma qu'on lui donne est une sorte de canonisation indienne et signifie « la grande âme. » Plus de 200 millions d'Hindous le considèrent comme le champion de leur indépendance nationale. En dehors des Hindous, il ne manque pas de gens qui le regardent comme un héros, comme le défenseur désintéressé des opprimés, l'ascète aux vues très hautes et très justes, le martyr du droit de son peuple. Les protestants vont parfois jusqu'à le proclamer un grand « chrétien, » en raison de son culte de la douceur et du sacrifice volontaire. Par une sorte de profanation, dont pas un catholique ne se rendra coupable, on parle de lui comme d'un autre François d'Assise et même d'un autre Jésus-Christ ! Il n'en est que plus nécessaire de connaître exactement les idées et la morale de Ghandi.

Il naquit le 2 octobre 1869, à Porbandar, petit Etat de la péninsule de Kathiawar. Sa famille appartenait non pas à la classe des brahmanes, qui est la première des quatre grandes castes au dessous desquelles végètent les parias, les « intouchables, » mais à celle des Vaishya (la troisième des castes hindoues). Elle professait en religion le *Jainisme*. A treize ans, suivant l'usage du pays, il fut, étant encore écolier, marié par ses parents. Il avait 19 ans lorsqu'il vint en Angleterre, en 1888, pour faire ses études de droit. Il eut à vaincre pour cela l'extrême répugnance que tout hindou manifeste pour les voyages d'outre-mer. Traverser l'eau noire, c'est-à-dire l'Océan, est pour les orthodoxes hindous un péché. Pour tranquilliser sa famille, Gandhi émit un triple vœu : d'abstinence de toute viande, — de toute boisson fermentée, — de tout acte d'incontinence. Il affirme dans son *Autobiographie* qu'il observa

strictement ces trois vœux, malgré la peine qu'il eut souvent d'obtenir une nourriture végétarienne.

Au bout de trois ans, il rentra dans son pays, possesseur du diplôme d'avocat. Il végéta pendant deux ans, inscrit au barreau de Bombay. Puis il accepta, en 1893, d'aller en Afrique du Sud, défendre les intérêts d'une grosse firme contre une maison rivale. Il gagna le procès, se fit instantanément une grande réputation, qui lui procura plus que l'aisance, une véritable fortune : 5 à 6.000 livres sterling de revenus par an. Mais il fit aussi l'expérience de l'état malheureux dans lequel ses compatriotes étaient maintenus en vertu du « préjugé de la couleur. » Lui-même, en dépit de ses titres universitaires et de son costume européen, se vit traité souvent avec mépris, exclu des compartiments de 1[re] et de 2[e] classe dans les trains, souvent même insulté. Gandhi parle longuement de ces humiliations dans ses Mémoires.

En 1896, il fit un bref séjour aux Indes et écrivit un opuscule sur les conditions imposées aux Hindous dans l'Afrique du Sud. Mais quand il retourna au Natal, avec sa famille, il fut menacé par les Européens, qui ne parlaient de rien moins que de le brûler, pour avoir mal parlé d'eux aux Indes. Il ne se sauva qu'à grand'peine, sous un déguisement. En 1899, éclata la guerre contre les Boers. Gandhi profita de cette occasion pour montrer le loyalisme des Hindous envers l'Angleterre, et il s'offrit à aider les Anglais dans les services d'ambulance du front. Cette attitude accrut sa réputation et son crédit. — Notons qu'en cette circonstance, Gandhi ne paraît pas avoir cherché à savoir de quel côté étaient les *opprimés*, sans quoi il se fût sans doute déclaré pour les Boers. Mais son but était uniquement l'amélioration de la situation des émigrés de l'Inde. Il voulait surtout obtenir la suppression de la taxe de trois livres sterling frappant les chômeurs hindous, pour les obliger à accepter les travaux qu'on leur imposait.

Il utilisa pour cela la puissance de la presse. En 1904, il fondait l'*Indian Opinion*, journal hebdomadaire où il développait le grand principe qui allait être à la base de son action nationaliste, le *Satyagraha*. Il est l'inventeur du mot lui-même, formé de *Satya*, Vérité, et de *Agraha*, Fermeté. Gandhi entend par là que la Vérité a une force propre qui doit la faire triompher, à condition qu'on l'embrasse avec pureté et persévérance, c'est-à-dire en renonçant à l'emploi de la violence et en acceptant de se sacrifier pour elle. Il emploie donc l'expression de « résistance passive, » pour préciser son attitude en face de l'oppression ; mais à cette expression il préfère celle de *Satyagraha*. Il part pour cela de raisonnements métaphysiques, qui ne nous paraissent pas aussi sûrs qu'à lui : « Le monde, dit-il dans l'*Autobiographie*, est soutenu par la *Satya* ou Vérité. *Asatya* ou Non-Vérité signifie aussi « non-existant, » puisque *Satya* veut dire « ce qui est. » Si le mensonge n'existe pas, il est clair qu'il ne peut pas vaincre. Au contraire, la Vérité étant « ce qui est » ne peut jamais être détruite. Telle est en peu de mots la doctrine du *Satyagraha*. »

En pratique, la résistance passive, ou *Satyagraha*, comprend trois choses : la non-participation, la non-violence, la non-résistance, ce qui peut encore s'appeler la « désobéissance civile. » La non-violence est d'inspiration religieuse ; l'hindouisme et surtout le jaïnisme interdit de donner la mort à n'importe quel vivant. « Le *Satyagraha*, dit-il, est essentiellement une arme de la vérité. Un *Satyagrahi* (partisan du *Satyagraha*) s'engage à ne pas se servir de la violence, et tant que le peuple n'observera pas cet engagement en pensée, en parole et en action, je ne pourrai pas parler loyalement de non-violence, » disait plus tard Gandhi, en constatant qu'il avait « commis une erreur grande comme l'Himalaya » de se figurer que le peuple accepterait aisément son idée.

Pour amener sa nation à la « désobéissance civile, » il comprit qu'il lui fallait une longue préparation : « Un individu n'est préparé à pratiquer la désobéissance civile que lorsqu'il a prouvé qu'il est respectueux et obéissant à l'égard des lois de l'Etat. »

Mais comment espérer qu'un peuple habitué depuis toujours à chercher à frauder la loi de toutes les manières possibles, pourra, du jour au lendemain, devenir respectueux de la loi ? Gandhi s'est très vite aperçu de cette formidable difficulté. « Je compris, dit-il, que l'éducation en vue de la désobéissance civile ne pouvait marcher aussi vite que je l'avais cru. » Son idée fut dès lors de constituer une armée de volontaires, qui fussent bien pénétrés de la doctrine du *Satyagraha* et dont il pût se servir pour faire l'éducation du peuple. Il poursuivit donc sa campagne de libération en faveur des Indiens de l'Afrique du Sud et il aboutit à des résultats décisifs en 1914, à travers mille péripéties que narre son Autobiographie.

En 1914, il retourne aux Indes. Il devient un véritable agitateur politique. Il se lie avec les partis nationalistes et adopte leur mot d'ordre : « *L'Inde aux Indiens !* » Quand la guerre éclate, bien loin d'en profiter pour tirer dans le dos des Anglais et leur créer des difficultés aux Indes, il agit comme pendant la guerre contre les Boers. Il cherche à gagner la confiance des Anglais, par les services qu'il est disposé à leur rendre. Il dit à ses compatriotes : « La porte de notre liberté se trouve sur le sol français ! » Il favorise le recrutement des cipayes pour la Grande Guerre, il offre ses services pour les ambulances. Ses compatriotes lui objectaient sa propre doctrine de l'*Ahimsa*, la non-violence. Comment concilier cette doctrine avec le fait de porter les armes ? Il répondait par des arguments que les Anglais ne devaient pas goûter plus que de raison : « Parmi les nombreux méfaits de la Grande-Bretagne dans l'Inde, l'histoire regardera comme un des plus grands celui d'avoir privé une nation entière de ses armes. Si nous voulons que cette loi soit révoquée et si nous voulons apprendre à manier les armes, c'est une occasion d'or qui nous est offerte. Si la classe

moyenne aide le gouvernement à l'heure du besoin, la défiance disparaîtra et la prohibition des armes sera enlevée. »

Mais après la guerre, les espérances qu'il avait ainsi données aux nationalistes ne se réalisèrent pas. En 1919, le gouvernement anglais promulgua une Constitution, l'*India Act*, qui concédait pour dix ans une autonomie partielle aux Indiens et un régime intermédiaire entre celui des colonies et celui des Dominions. Le parti nationaliste, le *Swaraj*, n'en fut point satisfait. Gandhi chercha à gagner les 70 millions de musulmans de l'Inde, en les appuyant dans la question du califat, et en mai 1920 il lança son programme de *non-coopération*. Il devient dès lors le chef du parti nationaliste hindou et commande en chef.

La *non-coopération*, entre ses mains, est une arme redoutable. Il frappe l'Angleterre au cœur, c'est-à-dire à la bourse. Le grand intérêt qu'elle trouve à posséder les Indes, c'est d'en faire un vaste débouché pour les produits de ses manufactures. C'est pour elle une question de vie ou de mort. Ne plus vendre, c'est ne plus pouvoir produire, et ne plus pouvoir produire, c'est aller à la ruine totale. Or, la *non-coopération* c'est l'anathème jeté sur tous les produits européens, c'est le boycottage de toutes les marchandises étrangères, — anglaises surtout, évidemment, — par la propagation de la filature et du tissage manuel. Gandhi se montre en public, le fuseau à la main, il travaille au dévidoir; il invite les Indiens à suivre son exemple, à ne se servir que des étoffes nationales. Il demande à ses concitoyens de refuser toute coopération avec les Anglais, dans les charges publiques, écoles, tribunaux, etc. La campagne bien menée pouvait être fatale aux Anglais. Mais il y eut des actes de violences, provoqués peut-être, et le gouvernement en profita pour arrêter le Mahatma, qui fut condamné à 6 ans de prison. Libéré en 1924, au bout de deux ans, il se retira pour un temps de la politique, s'adonna à l'ascèse et forma des disciples, en une sorte de communauté religieuse, *Ashram*, dont il exigeait six vœux : de vérité, — non-violence, — célibat, — tempérance, — non-voler, — non-posséder. En outre, il leur imposait deux observances : le *Swadeshi*, qui consiste à n'user que de marchandises nationales, et l'absence de toute crainte.

Quand la période des dix ans de l'*India Act* approcha de sa fin, le gouvernement songea à une nouvelle Constitution. Les nationalistes y songeaient aussi. Le gouvernement nomma une Commission en 1927, la fameuse Commission Simon, ainsi nommée parce qu'elle était présidée par le député libéral John Simon. Elle fit une vaste enquête, dont les résultats furent consignés dans un rapport publié en juin 1930. Ce rapport concluait en somme que l'Inde n'était pas mûre pour le *Home Rule*, l'autonomie complète. Son immense étendue, la variété formidable des races, des langues, des religions, des castes, des Etats divers ne permettent pas de croire qu'elle puisse vivre dans l'ordre et la paix, si les Anglais lui donnent ce qu'elle réclame. Tout ce qu'on peut lui accorder, c'est un accroissement de libertés, des Assemblées provinciales, un élargissement du suffrage, une augmentation de pouvoir pour l'Assemblée fédérale. On ne peut pas en faire un *Dominion*.

Les nationalistes avaient cependant proclamé au Congrès de Lahore, en 1929, leur volonté d'aboutir à l'indépendance absolue. Gandhi lança une nouvelle campagne de non-coopération et de désobéissance civile, en s'attachant surtout à la loi sur le sel. Son fils, Pandu Nehru, fut jeté en prison pour avoir violé cette loi. Peu après, Gandhi fut arrêté à son tour. Pandu Nehru se laissa mourir de faim dans sa prison, convaincu qu'il faisait pour sa patrie un sacrifice qui produirait ses fruits.

Au cours de 1930, se réunit à Londres la première Conférence de la Table Ronde. Les musulmans de l'Inde y prirent part, mais les nationalistes refusèrent. En janvier 1931, Mac Donald, premier ministre anglais, offrit aux Hindous un régime fédéral parlementaire avec deux Chambres. Lord Irwing, vice-roi des Indes, fit sortir Gandhi de sa prison pour conférer avec lui. Lord Irwing, très pieux, représentait en quelque sorte la religion chrétienne en face de la religion brahmanique de Gandhi. L'entrevue fut émouvante. Gandhi consentit à suspendre le mouvement de non-coopération et de désobéissance civile. En mars 1931, on célébra le Congrès pan-hindou à Karachi. L'accord Irwing-Gandhi y fut ratifié et Gandhi fut nommé président de la délégation indienne à la prochaine Conférence de la Table Ronde, à Londres. Tout le monde sait que Gandhi est venu à Londres, que la Conférence a eu lieu et qu'elle a échoué, parce que l'accord entre les nationalistes et les minorités de l'Inde n'a pu être fait. Les déclarations de Gandhi à ce sujet ont été assez obscures et quelque peu menaçantes. On en est revenu au point où l'on était avant l'accord avec lord Irwing. Le Mahatma a lancé de nouveau le mouvement de non-coopération et le vice-roi l'a fait arrêter, ainsi que les principaux chefs du parti nationaliste.

Les choses en sont là. Il y a de très graves arguments en faveur de l'attitude du gouvernement anglais, et la politique de Gandhi ne saurait être approuvée sans réserves. Nous y reviendrons tout à l'heure. Parlons maintenant de la pensée religieuse de Gandhi.

IV

La *Revue d'Histoire des Missions* de décembre 1931 contenait quelques notions intéressantes pour préciser l'attitude de Gandhi à l'égard du christianisme. Un journaliste de Madras avait demandé à Gandhi si, une fois l'Inde redevenue indépendante, il se montrerait favorable au maintien des missionnaires étrangers. Le Mahatma avait répondu :

« Si les Missions, au lieu de se limiter aux œuvres purement humanitaires et à l'assistance des pauvres, faisaient du prosélytisme, au moyen de l'assistance médicale et des écoles, leur sort ne ferait

pour moi aucun doute : je les prierais de plier bagage. Dans un pays, quel qu'il soit, toutes les religions sont bonnes et celles de l'Inde sont particulièrement adaptées au peuple. Nous n'avons pas besoin de nous convertir spirituellement. »

Ces paroles jetaient une curieuse lumière sur la mentalité du Mahatma et des chefs nationalistes. Ils admirent la morale chrétienne, mais ils considèrent la religion du Christ comme une force de dénationalisation. Ils sont donc ennemis de toute conversion.

Un peu plus tard, Gandhi, expliquant son accord avec lord Irwing, disait à un groupe de journalistes américains et indiens que c'était « l'application des principes du Sermon sur la Montagne qui avait apporté la paix ». Et comme on le questionnait sur les moyens d'arrêter la course aux armements, il poursuivait : « Voilà 2.000 ans que le Christ a prononcé le Sermon sur la Montagne. Jusqu'à présent, le monde n'a fait sienne qu'une partie de ces impérissables et sublimes principes, dictés cependant pour servir de ligne de conduite à l'homme envers l'homme. »

De telles déclarations attestent que le Mahatma approuve et admire les enseignements moraux du christianisme. Il n'en reste pas moins certain que son parti et lui-même s'opposent à la diffusion de l'Evangile !

Le *Catholic Leader*, journal hebdomadaire de Madras, publia, peu après l'interview de Gandhi qu'on vient de rappeler, un article de fond consacré au Mahatma et destiné à prouver combien l'Inde aurait à gagner à l'expansion de la religion de Jésus-Christ. Un des avocats les plus connus de Madras, M. Joseph George, récemment passé de l'Eglise jacobite au catholicisme, et qui fut, un temps, rédacteur de la *Young India*, l'organe de Gandhi, commentait en ces termes la déclaration de son ancien chef :

« L'évangélisation est un des devoirs imposés à l'Eglise par Dieu même et il ne peut y avoir d'équivoque sur ce point. Avec ou sans Gandhi, avec ou sans Swaraj (Gouvernement indépendant), l'Eglise ne cessera pas d'accomplir son devoir. Si elle peut le faire sans encourir de persécutions et sans violer les lois, tant mieux. Mais si, par un dessein adorable et inconnaissable de Dieu, elle devait accomplir sa tâche en dépit des persécutions et du martyre, cela ne serait pas non plus un mal. »

Vers le même temps, un brahmane, rédacteur du journal nationaliste de Madras, a été mis à la porte, parce que sa femme et lui s'étaient convertis au catholicisme. Le Directeur du journal lui fit savoir qu'il n'aurait pas eu d'objection contre sa collaboration, s'il était né chrétien, mais que l'on ne pouvait tolérer que, né dans la religion de ses pères, il l'ait abandonnée pour le catholicisme. Cette conversion constituait un « crime », qui le rendait désormais indigne de servir la presse nationaliste.

La *Civiltà Cattolica* part de ces faits pour exposer les idées religieuses de Gandhi. A la Conférence de la Table Ronde, dit-elle, un catholique, M. Pannir Selvam, délégué des chrétiens, tenta de faire admettre par Gandhi un minimum des revendications des catholiques, et en particulier la légitimité des conversions. Gandhi ne voulut rien céder. Or, toutes les minorités s'accordent sur ce point capital. Ce fut une des choses qui firent échouer la Conférence. Musulmans, catholiques, protestants, castes inférieures, anglo-indiens et Anglais de l'Inde se sont unis contre le nationalisme intransigeant. Ils forment une masse de 115 millions d'Hindous que ce nationalisme menace. Gandhi aperçut le danger. Lui qui se posait en champion de la justice, il était accusé de la refuser aux autres, et de ne la vouloir que pour son parti. Il tenta de scinder en deux le bloc de ses adversaires, en sollicitant les musulmans, qui sont 70 millions. Cette tactique trop habile diminue sensiblement la grandeur morale du prophète. Il se rabaisse au niveau des politiciens partisans ! Il se contredit en disant que « toutes les religions sont bonnes » et en interdisant les conversions au christianisme. C'est ce que fait bien remarquer le grand poète hindou Rabindranath Tagore : « Je ne tiens pas, dit-il, à ce que ma maison soit bloquée de tous côtés et à ce que mes fenêtres soient bouchées. Je tiens à ce que le souffle des cultures de tous les pays circule librement à travers ma demeure. »

La mentalité de Gandhi est difficile à comprendre pour qui ignore la tournure d'esprit des Hindous. Ils confondent leur religion avec leur nationalité. Ils ne la considèrent pas comme un tout fermé. Ils veulent bien l'enrichir des apports étrangers, s'ils le jugent utile, mais à condition que ces apports perdent leur marque d'origine pour s'incorporer à la religion ancestrale. Ainsi, à l'égard du christianisme, Gandhi n'a aucune peine à louer le Sermon sur la Montagne et à en faire son profit ; sa religion n'a pas des contours assez fermes, une théologie assez précise, pour s'opposer à cette sorte d'emprunt. Mais il se hâte de poser sur les éléments chrétiens qu'il adopte la marque de l'*hindouisme*. Ainsi, à sa dernière venue en Europe, quelqu'un lui a demandé : « Jésus-Christ a dit : Je suis la Porte unique. Qu'en pensez-vous ? » Et il a répondu : « Cela est parfaitement vrai, si par le Christ vous entendez, comme je le fais, l'incarnation de l'amour de Dieu dans l'humanité, mais non pas, si vous entendez un homme historique. » Il regarde donc le Christ comme un simple *avatar* de Vischnou. Il *hindouise* de la sorte beaucoup d'autres idées chrétiennes. L'amour de Dieu en particulier a pour lui le même sens que le *Satyagraha*.

Si Gandhi avait pu étudier le christianisme d'une façon sérieuse, il serait peut-être parvenu à la pure vérité du catholicisme. Mais il ne le connaît que superficiellement, à travers diverses sectes protestantes, qui ne lui en donnent qu'une image incomplète. Il y eut de très grands esprits chez les Hindous, — Upadhyaya, par exemple, — qui se sont convertis au catholicisme. Gandhi est infatué d'une sorte d'humanitarisme pseudo-chrétien qu'il a puisé dans les romans de Tolstoï, qui

ont exercé sur sa formation spirituelle une influence énorme. Il nomme Tolstoï parmi les hommes qui « se sont profondément imprimés dans sa vie et se sont emparés de son esprit » Et à côté du livre de Tolstoï : *Le Royaume de Dieu est en vous*, il nomme celui de Ruskin : *Unto this last*, comme un de ceux qui ont agi le plus fortement sur sa pensée. Mais s'il admire un certain nombre d'auteurs plus ou moins inspirés du christianisme, il demeure convaincu de la supériorité du bouddhisme. Il pense comme son ami Raychandbhai que « nulle autre religion n'est aussi subtile et aussi profonde que l'hindouisme, ni n'atteint sa connaissance de l'âme ou sa charité. » Il dit catégoriquement à ses compatriotes : « Gardez la piété de Gautama (Çakya-Mouni) ! Elle n'est pas limitée aux hommes, mais elle s'étend à tous les êtres vivants. Un tel amour indistinctement pour tous les êtres vivants ne se trouve pas dans la vie de Jésus. »

Il n'oublie qu'une chose : l'existence des *parias !*... Ou plutôt il ne l'oublie pas, mais il tombe à ce sujet dans une des innombrables contradictions que l'on peut mettre à son actif. Nous les relèverons plus loin.

Veut-on savoir comment Gandhi a pris contact avec le christianisme ? C'est lui-même qui nous le rapporte. Il faisait, le 28 juillet 1925, une Conférence à Calcutta devant une assemblée de missionnaires protestants, réunis au siège de l'Y. M. C. A. Il a publié cette Conférence dans la *Young India* du 6 août 1925. Il racontait comment, en 1901, il était allé trouver l'un des « chrétiens hindous les plus éminents », et lui avait tenu ce discours : « Je suis venu chez vous, pour accomplir une promesse sacrée, faite à quelques amis très chers qui sont chrétiens, de ne rien négliger pour découvrir la véritable lumière. » Il affirmait qu'il avait dit à ces amis que nul avantage au monde ne pourrait l'empêcher d'accepter cette vérité, si seulement il l'apercevait. « Mais, déclarait Gandhi, son interlocuteur n'avait pas été capable de lui prouver la vérité du christianisme. Et ce fut, ajoutait-il, la dernière tentative faite pour me rendre compte du christianisme, tel qu'on me l'exposait ». Or, le chrétien hindou qu'il était allé voir n'était autre que Kali Charan Banerji, oncle d'Upadhyaya, personnage certes fort remarquable, professeur au Collège de Droit de Calcutta ; mais cet homme, élevé dans les écoles protestantes, s'était fabriqué un christianisme à sa guise. Il demeurait membre de la secte hindoue *Brahma-Samaj*, mélange éclectique de diverses religions. Il s'était même proposé de fonder, en 1870, une « Eglise chrétienne nationale du Bengale ». Il n'était donc pas l'homme capable de faire connaître à Gandhi le christianisme intégral et « orthodoxe ».

« Actuellement, disait encore Gandhi,

« ma disposition est la suivante : bien que j'admire beaucoup le christianisme, je ne réussis pas à former dans mon esprit la conviction de la vérité du christianisme orthodoxe [1]. Je dois dire en toute humilité que l'hindouisme, comme je le connais, satisfait entièrement mon esprit, remplit tout mon être, et que je trouve dans la *Bhagavad Gita* et les *Upanishadi* une consolation que je ne réussis pas à rencontrer même dans le Sermon sur la Montagne. Ce n'est pas que je n'apprécie l'idéal et les enseignements du Sermon sur la Montagne. Mais lorsque je me sens dans le doute et la désillusion, lorsque je ne vois plus de lumière à l'horizon, je me tourne vers la *Bhagavad Gita* et j'y trouve un verset qui me réconforte et soudain je commence à sourire au milieu de la tristesse qui m'accable. Ma vie a été pleine de tragédies extérieures, et si elles n'ont laissé aucun effet visible et indélébile en moi, je le dois aux enseignements de la *Bhagavad Gita*... Je me suis tourné vers le Coran, j'ai essayé de comprendre le judaïsme en tant que distinct du christianisme. J'ai étudié le zoroastrisme, et j'en vins à cette conclusion que toutes les religions sont bonnes, mais que chacune d'elles est naturellement et nécessairement imparfaite, parce qu'elles sont interprétées par nos pauvres intelligences, parfois par nos pauvres cœurs et que souvent elles sont mal comprises. Dans toutes les religions j'ai découvert qu'il y avait des interprétations diverses et contradictoires dans les textes eux-mêmes. C'est alors que je me dis à moi-même : Cela ne va pas pour moi ; si je veux trouver la satisfaction de mon âme, il faut que je sente ma voie et que je me tienne silencieux en la présence de Dieu et que je le prie de me guider [2]. »

Et il concluait par une sorte d'avertissement aux missionnaires à qui s'adressait la Conférence :

« Il y a des *intouchables* (parias), des brahmanes, et des non-brahmanes qui sont l'incarnation du sacrifice, de l'humilité et de la religiosité. Je vous assure qu'il y a dans l'Inde beaucoup de bon. Ne vous figurez pas que la seule récitation d'un verset de S. Jean puisse faire d'un homme un chrétien. Si j'ai bien compris la Bible, je connais beaucoup de gens qui n'ont jamais entendu le nom de Jésus-Christ, ou qui ont rejeté l'interprétation officielle du christianisme, mais que le Christ, s'il revenait à la vie de nos jours, reconnaîtrait pour siens plutôt que beaucoup d'autres parmi nous. Je vous prie donc de vous approcher d'eux avec un cœur large et avec humilité. Je ne trouve pas chez vous la « réceptivité », l'humilité et la bonne volonté nécessaires pour bien comprendre le peuple indien. »

Il ne faudrait pas se contenter pourtant de faire de Gandhi une sorte de syncrétiste qui confond toutes les religions dans une même vénération doublée d'esprit critique et de scepticisme. Il a une foi propre, une foi élastique, il est vrai, et qui se prête aux adaptations les plus diverses, mais qui reste nettement hindoue. Voici du reste sa profession textuelle :

« Je me proclame un hindou orthodoxe *(sanatani)*, parce que :

1° Je crois aux *Védas*, aux *Upanishad*, aux *Pouranas* et à toutes les Ecritures reconnues des hindous, et par suite aux *avatars* (incarnations) et à la renaissance.

[1] On vient de dire qu'il ne le connaît pas.

[2] On aura remarqué dans ce passage l'expression « *sentir* sa voie » au lieu de *comprendre* : « I must feel my way. » Pour Gandhi, il semble qu'il y ait ici une affaire d'intuition directe, une part d'illuminisme, au lieu d'une conviction raisonnée comme la demande la religion catholique.

2° Je crois à la *Varnashrama dharma* (caste), au sens strictement védique et non au sens cru et populaire actuel.

3° Je crois à la protection de la vache, en un sens beaucoup plus large que celui du peuple.

4° Je ne rejette pas le culte des idoles.

Je ne crois pas à la divinité exclusive des *Védas*. Je crois que la Bible, le Coran et le Zend Avesta sont divinement inspirés à l'égal des Védas [1]. »

Qui ne voit l'inconsistance d'une telle profession ? Les contradictions y abondent. Admettre comme également inspirés des Livres qui s'excluent est l'une des plus grossières et des plus palpables. C'est une contradiction d'admettre la caste et de déplorer ensuite la condition des « intouchables » ou sans-caste qui en découle. C'est une contradiction d'admettre la protection de la vache, dont Gandhi fait « le fait central de l'hindouisme » et qui est l'objet d'un véritable culte chez les Hindous, et de ne pas l'admettre pour les autres animaux ou êtres vivants. Il est curieux de noter les explications de Gandhi à ce sujet : « La protection de la vache me paraît le plus admirable phénomène de l'évolution humaine. Il porte l'homme au delà de son espèce. Pour moi, la vache résume tout le monde sub-humain ; l'homme doit voir en elle sa ressemblance avec tout ce qui existe. » Mais, comme on vient de le dire, si la vache est sacrée parce qu'elle représente tout ce qui existe, tout le reste est également sacré. Tout n'est-il pas dans l'hindouisme, religion et existence divine ? Tout n'est-il pas Dieu ? Il devrait donc être également interdit de manger des légumes, de tailler les pierres, de battre le fer, etc.

On peut se demander si c'est l'esprit illogique des Hindous qui leur a fait construire une religion aussi pleine de puérilités et de contradictions, ou si c'est cette religion d'illogisme qui a fini par pétrir leur esprit à son image en sorte qu'ils ne soient plus sensibles à la contradiction. Mais nous ne pouvons ranger une telle religion que parmi les produits inférieurs de l'intelligence humaine.

Reste la politique de Gandhi. Que devons-nous en penser ? Gandhi ne cesse d'affirmer l'identité de sa religion et de sa politique. Il faut donc s'attendre là aussi à des contradictions. Il se proclame universaliste, et il veut rompre avec l'Occident chrétien. Il lance un mouvement populaire, et il ne prévoit pas les incidents qui éclatent par suite de ce mouvement. Il pose les prémisses et réprouve les conséquences. Tout ce qu'il sait faire, quand il s'est produit un désordre qu'il condamne, c'est de s'imposer un jeûne public. Il y a en lui un peu de l'imprévoyance de Savonarole. Il reconnaît les immenses services rendus à l'Inde par le gouvernement britannique, et il veut chasser les Anglais et leurs produits. L'Angleterre a donné à l'Inde 50.000 kilomètres de voies ferrées, elle a développé l'industrie du coton et les autres industries, l'instruction publique (en 1928, 12 millions d'étudiants ou écoliers dans l'Inde) et elle a maintenu l'ordre public. Gandhi veut l'indépendance hindoue, mais il ne peut ou ne veut pas garantir aux minorités les droits qu'elles réclament et qui constituent un minimum. Suivant le recensement du 26 février 1931, l'Empire indien britannique compte 352.986.876 habitants, sur lesquels il y a 238 millions d'hindous, 77 millions de musulmans, 4 millions de sikhs, environ 6 millions de chrétiens, et le reste de sectes diverses. Les parias sont environ 70 millions. Les langues sont innombrables, — 40 rien qu'à Bombay, — il y a 72 millions d'habitants dans les 362 Etats autonomes, tributaires de la Grande Bretagne. Les intérêts européens investis dans les Indes sont formidables et Gandhi ne saurait les garantir contre l'injustice de ses compatriotes, si les Anglais lui laissaient le champ libre. Et puis, il n'est qu'un homme, il a 63 ans, il mourra comme tout le monde. A supposer qu'il soit de taille à maintenir l'Inde, cet immense continent, dans un ordre relatif, — ce qui n'est pas possible, — que deviendrait le pays à sa mort ? Dans quel formidable chaos le verrait-on sombrer après lui et même sous lui, si les Anglais l'écoutaient !... Ils ne le feront sûrement pas. Lord Rothermere estime les intérêts anglais dans les Indes à un milliard de livres sterling, soit, au cours actuel, à 90 milliards de francs. Livrer cette masse énorme à une tourbe encore indisciplinée, sur l'injonction d'un prophète illuminé mais impuissant, ce serait une véritable folie et une injustice criante pour ceux qui ont mis là le fruit de leur labeur et les espérances de leur avenir.

[1] *Young India*, 6 octobre 1921.

V

Diverses Revues allemandes nous ont apporté la nouvelle de la mort du R. P. Hartmann Grisar, S. J., le 25 février 1932, au collège des Jésuites d'Innsbruck *(Canisianum)*. Nous accomplissons un devoir en rendant hommage à la mémoire de ce grand érudit.

Le P. Grisar avait 87 ans. Il était né à Coblenz, en 1845. On l'avait vu étudiant au Collège germanique à Rome et il était entré dans la Compagnie aussitôt après son ordination sacerdotale, en 1868. Il avait déjà donné des marques d'une intelligence si pénétrante et d'un travail si acharné qu'il était nommé dès 1871, à 26 ans, professeur d'Histoire ecclésiastique à l'Université d'Innsbruck. Mais sa vocation de chercheur était si accentuée qu'il reçut, à plusieurs reprises, des congés prolongés pour s'adonner à des études personnelles, sans faire de cours. Le P. Grisar s'attacha d'abord à l'Histoire de la Papauté et de Rome, à l'époque si obscure et si mal connue du haut Moyen-Age. Il projetait une vaste Histoire des Papes. Mais il ne put en publier que le premier volume, couvrant de la fin du IVe siècle au début du Pontificat de Grégoire le Grand (590), sous ce titre : *Rom beim Ausgang der Antike*, « Rome au sortir de l'Antiquité. » Cet ouvrage eut grand succès et fut traduit en français, anglais et italien. Il garde toute sa valeur aujourd'hui encore.

Grisar alors changea totalement de terrain. Il se transporta au temps de Luther. Les travaux de Janssen avaient déblayé le terrain. L'œuvre tumultueuse de Denifle avait mis toute l'Allemagne en émoi. Lucien Febvre, résumant en 1928 ces batailles célèbres, disait non sans ironie, de l'ouvrage fameux de Denifle :

« En un mois tout le tirage était épuisé. L'Allemagne luthérienne frémissait de colère et d'angoisse secrète. Une partie de l'Allemagne catholique, consternée dans sa prudence politique, levait les bras au ciel, pour un vague geste de désapprobation. Les Revues, les journaux, toutes les feuilles d'une contrée si riche en papier noirci, ne parlaient que du sujet. Et dans les assemblées, on interpellait les gouvernements sur un livre atroce et vraiment sacrilège. »

Puis, après avoir résumé les thèses essentielles du savant dominicain, le même auteur ajoute, avec un redoublement de verve narquoise :

« Ainsi argumentait le P. Denifle, avec une conviction, une science et une brutalité également impressionnantes. Et l'on dira : « A quoi bon reproduire cette argumentation ? Le livre du fougueux dominicain n'existe plus. Qui s'aviserait aujourd'hui d'y chercher ce qu'il convient de penser de Martin Luther ? Personne, et pas même les adversaires catholiques du réformateur, depuis qu'un savant et prudent jésuite, le P. Hartmann Grisar, en trois énormes volumes, publiés de 1911 à 1912, a liquidé adroitement l'entreprise de démolition, un peu compromettante, de l'ancien sous-archiviste du Vatican ? [1] »

Lucien Febvre exagère. L'œuvre du P. Grisar n'était pas une simple « liquidation, » plus ou moins prudente et adroite. Elle ajoutait à l'œuvre passionnée et puissante de Denifle d'intéressantes précisions. Les trois énormes volumes de 1911-1912 ont fait leur chemin. Ils ont atteint leur 3e édition en 1924, ce qui, pour une étude de cette envergure, est certainement plus qu'honorable. Pour répondre à l'attente de ses lecteurs, le P. Grisar n'a cessé d'y ajouter des compléments : cahiers de *Lutherstudien*. Il a fait mieux encore, il a résumé son grand ouvrage et en a condensé les résultats en un seul volume, qui paru en 1926 a eu sa 2e édition allemande en 1927. C'est ce volume que M. Mazoyer a traduit récemment en français et qui a reçu en général de la presse française, qui n'a pas pris la peine de le confronter avec l'original, un accueil bienveillant que cette traduction trop infidèle ne méritait malheureusement guère.

Sans entrer dans une critique détaillée de l'œuvre de Grisar, je voudrais dire à nos lecteurs le genre de découvertes qu'elle nous a apportées.

Pour en faire comprendre le caractère et l'importance, quelques explications sur l'évolution doctrinale de Luther, telle qu'elle nous apparaît depuis peu, me semblent indispensables.

Luther était entré au cloître, le 17 juillet 1505, sous la pression d'une crainte superstitieuse, à la suite d'un vœu précipité et irréfléchi. Que venait-il chercher au couvent ? Evidemment, le chemin assuré du salut. Ceux qui lui ont fait compliment d'avoir chassé l'eudémonisme de la morale chrétienne, sous prétexte qu'il en vint à supprimer le mérite des œuvres et à recommander d'agir sans aucune ambition de récompense, se sont lourdement trompés. L'eudémonisme n'est rien autre chose que la soif du salut. Or, c'est cette soif du salut, c'est l'impatience de tout doute à ce sujet, qui explique toute la théologie de Luther.

Il avait d'abord essayé la voie traditionnelle, celle qui conduit au salut par l'observation amoureuse et fidèle des commandements divins et des obligations d'état. Mais il était rongé de scrupules, tourmenté de doutes et de craintes. Le P. Grisar parle à ce propos d'angoisses « précordiales. » Je ne sais si cette explication d'ordre médical est bien pertinente. Il faudrait savoir quel était le genre d'affection physique dont un Philippe Neri était atteint, pour savoir si l'angoisse « précordiale » prédispose vraiment au scrupule. Ce qui est sûr pour Luther, c'est que le sentiment qui l'avait conduit au couvent, ce sentiment de terreur et de détresse morale, que le tonnerre de Stotternheim avait déchaîné, le poursuivait comme une obsession intermittente. On lui parla de la miséricorde divine. On lui enseigna, probablement à Rome, lors de son voyage de 1510 1511, la mystique augustinienne, qui consistait à compter très peu sur l'homme et beaucoup sur Dieu. Il la creusa, la prolongea, l'exagéra jusqu'à refuser tout à l'homme pour donner tout à Dieu. Et c'est ainsi qu'il parvint à sa doctrine du péché originel et de la concupiscence invincible. Ce fut sa première déviation. On peut la placer vers 1514-1515.

On a pu supposer, avec grande vraisemblance, qu'il avait admis, à la suite de son voyage à Rome, quelque chose de très sembiable à cette théorie de la « double justice » que le cardinal Seripando, — un augustin comme lui, — devait défendre éloquemment, mais sans succès, au Concile de Trente, et qui devait séduire, à la suite du théologien Gropper, un esprit aussi élevé que celui de Contarini. Cette théorie consiste à dire que l'homme, sans doute, est capable de quelque bonne œuvre, mais qu'il y a dans tout ce qu'il fait, même de bon, une telle imperfection qu'il faut ajouter à sa justice propre la justice du Christ, — en d'autres termes, qu'il faut une « double justice, » — pour arriver au salut. Luther n'aurait eu qu'à réduire la première de ces deux justices à zéro, pour parvenir à sa doctrine de la justification par la foi seule. Sa découverte de l'identité du péché originel avec la concupiscence invincible le conduisait précisément à cela.

Après cette découverte, il flotta encore deux ou trois ans à la recherche d'une doctrine du salut qui le satisfît entièrement. Sans doute, il parlait déjà, à cette date, de « justification par la foi seule. » Les luthérologues protestants s'y sont généralement trompés. Ils ont cru et croient encore

[1] Lucien Febvre, *Un destin : Martin Luther*, Paris, Rieder, 1928, p. 27 37.